



> Genève, le 20 février 2017

> Top départ pour les travaux du Tram d'Annemasse, mesure phare du Projet d'agglomération du Grand Genève.

Annemasse-Agglomération a convié ses différents partenaires opérationnels et financeurs ce lundi 20 février à la douane de Moillesulaz, pour donner le top départ des travaux de la phase 1 du futur tramway Annemasse-Genève. Cette extension de 2.1km qui reliera Moillesulaz au centre-ville d'Annemasse sera mise en service fin 2019. Elle représente l'une des mesures phares du Projet d'agglomération 1 signé par le Grand Genève en 2007, et bénéficiera à ce titre d'un cofinancement de la Confédération Suisse à hauteur de 24.84M€ sur un montant total de 57M€. Une seconde phase connectera ensuite le centre-ville d'Annemasse au Lycée des Glières dès 2022.

L'arrivée du tramway permettra de connecter directement la ville centre Genève, à son immédiate périphérie, l'Agglomération d'Annemasse avec un moyen de transport public efficace et durable.

Quelques chiffres sur le tram :

- > 3,3km de tracé de la frontière au cœur d'Annemasse ;
- > 7 stations côté français ;
- > des rames d'une capacité de 237 places ;
- > fréquence élevée : un tram toutes les 8 minutes ;
- > rapidité : - de 7 minutes entre le Parc Montessuit et la frontière suisse ;
- > près de 6000 voitures / jour économisées sur le réseau routier du canton ;
- > 1000 tonnes de CO² en moins par an ;
- > + de 230 arbres plantés le long de l'itinéraire.

Comment et qui finance le projet ?

La signature officielle de la convention de cofinancement du tram d'Annemasse par la Confédération Suisse à hauteur de 24,84M€ sera effective au cours des prochains jours. A cette occasion, Monsieur Ulrich SEEWER, Sous-directeur de l'Office fédéral du développement territorial représentera la Confédération Suisse.

Le coût de la première phase du Tram Annemasse-Genève est de 57M€. Son financement est assuré par :

- > La Confédération Suisse à hauteur de **24,84M€**, avec un financement prévu dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 ;
- > Le Conseil Départemental de Haute-Savoie, à hauteur de **12,3M€ (21,6%)** ;
- > Annemasse Agglo (et les communes de Gaillard, Ambilly et Annemasse) à hauteur de **11,6M€ (19,3%)** ;
- > La République française, à hauteur de **6,5M€ (11,4%)** ;
- > La Région Auvergne Rhône-Alpes, à hauteur de **0,4M€ (0,7%)** ;
- > L'Europe - INTERREG, **1,9M€ (3,33%)**.

Une phase 2 programmée

Ce nouveau tronçon sera complété d'une seconde phase d'1,3km qui arrivera à terme en 2022, avec 3 stations supplémentaires menant jusqu'au lycée des Glières à Annemasse. Cette mesure a été inscrite au Projet d'agglomération n°3 signé par le Grand Genève et déposé auprès de la Confédération Suisse en décembre 2016. Un cofinancement a également été sollicité pour cette phase.

→ **Voir l'annexe 2 du Projet d'agglomération n°3 (Projet de territoire Grand Genève 2016-2030) déposé à Berne. Mesure – Tram d'Annemasse, phase 2 page 231 (234 sur le PDF).**

Conclusion

La mobilité est vécue au quotidien par l'ensemble des habitants du Grand Genève et représente l'un des principaux enjeux du développement de l'agglomération transfrontalière, tant en matière de mobilité que de santé publique. Après celui du Bus à haut niveau de service (BHNS) d'Annemasse Agglomération, le cofinancement issu de la Confédération Suisse pour le tram Annemasse-Genève permet de renforcer l'offre de transports publics à l'échelle des besoins transfrontaliers, tendant vers une meilleure utilisation des transports en commun, en associant à la colonne vertébrale que représente le CEVA (Léman Express), un maillage de lignes de tramway et de BHNS.

Les efforts engagés dans le cadre des différentes générations de Projets d'agglomérations se traduisent aujourd'hui en une série de réalisations concrètes.

Pièce-jointe : dépliant Le Tram Annemasse-Genève (Annemasse-Agglo)

Contact technique :

Ludovic ANTOINE, chargé de mission mobilité, Grand Genève, +33(0)6 75 37 08 68,
ludovic.antoine@arcdugenevois.fr